



RÉSUMÉ DE L'ENQUÊTE SUR LE FINANCEMENT ET LA CROISSANCE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, 2014

Novembre 2015

www.ic.gc.ca/enquetes

L'Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises de 2014 (EFCPME) vise à déterminer les types de financement qu'utilisent les petites et moyennes entreprises (PME) et à recueillir des données concernant les tentatives récentes des PME pour obtenir du nouveau financement. En outre, l'enquête permet de recueillir des données touchant la croissance des entreprises, la passation de contrats au gouvernement, l'exportation, l'innovation et la propriété intellectuelle en ce qui concerne les PME, de même que les caractéristiques des propriétaires d'entreprises. Le plus récent questionnaire a été adapté à partir de l'Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises de 2011, ainsi que des questionnaires antérieurs de l'Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises et de l'Enquête sur les conditions de crédit.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS

Les principaux résultats de l'Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises de 2014 sont décrits ci-dessous. Des statistiques descriptives plus détaillées selon la taille de l'entreprise, la région, la région métropolitaine de recensement, l'industrie, le statut en matière d'exportation, l'âge de l'entreprise, les activités d'innovation ainsi que l'âge, le sexe et le niveau d'instruction du propriétaire sont fournies dans les tableaux de données.

Les tableaux de 2014 comportent de nouvelles statistiques selon les caractéristiques de croissance, les actifs de propriété intellectuelle, les activités en matière d'approvisionnement au gouvernement, le statut de coopérative et le lieu de naissance du propriétaire de l'entreprise. En outre, le questionnaire de 2014 fournit un nouvel éclairage au sujet des obstacles qui se posent aux PME exportatrices, ce qui offre une meilleure compréhension des difficultés auxquelles font face les entreprises qui vendent à l'étranger.

Des statistiques semblables découlant d'enquêtes antérieures sont disponibles pour les années 2000, 2001, 2004, 2007, 2009, 2010, 2011, 2012 et 2013¹.

CARACTÉRISTIQUES DU FINANCEMENT

En 2014, 51 % des PME ont demandé du financement externe. Vingt-neuf pour cent d'entre elles ont demandé du crédit commercial, 28 % ont demandé du financement par emprunt, 8 % du financement par location-acquisition, 4 % du financement gouvernemental et 1 % du financement par capitaux propres².

Quatre-vingt-huit pour cent des PME qui n'ont pas demandé de financement n'en avaient pas besoin. Trois pour cent des PME qui n'ont pas demandé de financement n'étaient pas au courant des sources de financement disponibles, 2 %

estimaient qu'il était trop difficile de présenter une demande, 2 % croyaient que leur demande serait refusée et 1 % croyaient que le financement serait trop coûteux³.

Soixante-douze pour cent des PME qui ont reçu du financement par emprunt l'ont obtenu de banques à charte, qui représentaient les principaux bailleurs de fonds des PME en 2014. Vingt-cinq pour cent et 6 % des PME ont reçu du financement par emprunt de coopératives de crédit et du gouvernement, respectivement⁴. Les petites entreprises étaient plus susceptibles d'obtenir du financement par emprunt de coopératives de crédit que les grandes entreprises (voir le tableau 1).

Tableau 1 : Sources de financement par emprunt selon la taille de l'entreprise, 2014*

		Banques à charte nationales	Coopératives de crédit	Institutions gouvernementales
		Pourcentage		
Toutes les PME		71,6	24,7	6,2
Taille de l'entreprise (nombre d'employés)	1-4	69,0	27,6	5,8
	5-19	70,1	24,7	7,2
	20-99	78,3	20,1	5,2
	100-499	89,5	10,7	4,1

* Pourcentage des PME qui ont reçu du financement par emprunt.

En 2014, 86 % des montants de financement par emprunt demandés par les PME ont été autorisés. Les taux de demande et d'approbation de financement par emprunt augmentent avec la taille de l'entreprise, ce qui donne à croire que plus une entreprise est grande, plus elle est susceptible de demander et d'obtenir du financement par emprunt (voir le tableau 2).

¹ Il est à noter que des différences entre les enquêtes peuvent limiter la comparaison au fil du temps.

² Les PME peuvent avoir demandé plus d'un type de financement externe.

³ Les autres PME qui n'ont pas demandé de financement n'ont pas indiqué de raison précise.

⁴ Les PME peuvent avoir reçu du financement externe de plus d'un bailleur de fonds.

Tableau 2 : Taux de demande et d'approbation de financement par emprunt selon la taille de l'entreprise, 2014*

		Taux de demande	Taux d'approbation	Ratio entre le montant autorisé et le montant demandé
		Pourcentage		
Toutes les PME		28,1	82,1	86,1
Taille de l'entreprise (nombre d'employés)	1-4	22,6	80,5	82,8
	5-19	31,8	81,4	81,2
	20-99	41,0	86,1	87,8
	100-499	44,9	96,1	98,2

* Une demande entièrement ou partiellement approuvée était considérée comme « approuvée ».

En moyenne, les PME ont payé un taux d'intérêt de 5 % pour les prêts hypothécaires sur un immeuble non résidentiel, les marges de crédit et les prêts à terme et de 17 % pour le financement de carte de crédit. Les deux tiers du financement par emprunt des PME faisaient l'objet d'une garantie : des actifs de l'entreprise et des biens personnels ont été donnés en garantie par 51 % et par 27 % des PME, respectivement⁵.

CARACTÉRISTIQUES DES PROPRIÉTAIRES⁶

En 2014, 59 % des propriétaires de PME étaient âgés de 50 ans ou plus, 26 % étaient âgés de 40 à 49 ans et 15 % avaient moins de 40 ans.

Soixante-quinze pour cent des propriétaires de PME avaient plus de 10 ans d'expérience à titre de gestionnaire ou de propriétaire.

La plupart des propriétaires de PME étaient des hommes : 65 % des PME appartenait en majorité à des hommes, 16 % appartenait en majorité à des femmes et 20 % appartenait à parts égales à des hommes et à des femmes⁷.

Soixante-seize pour cent des propriétaires de PME étaient nés au Canada. Les propriétaires nés à l'étranger résidaient au Canada, en moyenne depuis 29 ans.

La plupart des propriétaires de PME avaient reçu une éducation postsecondaire. Trente et un pour cent d'entre eux possédaient une éducation de niveau collégial ou d'école de métiers, 24 % étaient titulaires d'un baccalauréat et 14 % étaient titulaires d'une maîtrise ou d'un diplôme supérieur. Pour 23 % des propriétaires de PME, le secondaire constituait le niveau de scolarité le plus élevé atteint, tandis que 8 % des propriétaires n'avaient pas terminé leurs études secondaires.

DESTINATION DES VENTES

En 2014, 12 % des PME ont exporté des produits ou des services vers d'autres pays. Quatre-vingt-neuf pour cent des exportateurs ont vendu des produits ou des services aux États-Unis, 31 % à des pays d'Europe, 17 % à des pays d'Amérique latine, 13 % à la Chine et 16 % à des pays d'Asie autres que la Chine. Quatre-vingt-treize pour cent des PME non exportatrices ont déclaré qu'elles n'avaient pas réalisé de ventes à l'étranger en raison du caractère national de leur exploitation.

La plupart des exportateurs n'ont pas fait face à des obstacles importants en matière d'exportation. Tout au plus 7 % des PME exportatrices considéraient un aspect particulier, notamment les aspects liés à l'administration, à la frontière, à la logistique, à la connaissance du marché et à la propriété intellectuelle, comme un obstacle important à la vente à l'étranger.

De nombreuses PME ont vendu des produits ou des services au-delà des marchés locaux; 50 % d'entre elles ont réalisé des ventes en dehors de leur municipalité ou de leur région et 21 % ont vendu des produits ou des services à d'autres provinces ou territoires.

Les grandes PME étaient plus susceptibles d'avoir réalisé des ventes au-delà des marchés locaux et d'avoir exporté, tandis que les entreprises comptant moins de 100 employés étaient plus susceptibles d'avoir vendu des produits ou des services dans les marchés locaux (voir le tableau 3).

Tableau 3 : Destination des ventes selon la taille de l'entreprise, 2014

		Dans la municipalité ou la région	Hors de la municipalité ou de la région, mais dans la province ou le territoire	Reste du Canada	À l'extérieur du Canada (ventes à l'exportation)
		Propension (pourcentage d'entreprises)			
Toutes les PME		94,2	50,2	21,0	11,8
Taille de l'entreprise (nombre d'employés)	1-4	93,6	46,4	16,7	9,1
	5-19	96,1	52,8	23,0	12,4
	20-99	92,9	58,9	33,0	20,7
	100-499	86,6	62,9	43,1	28,0

⁵ Les PME peuvent avoir donné en garantie des actifs de l'entreprise et des biens personnels.

⁶ « Propriétaire » fait référence à la personne principalement responsable de la prise de décision.

⁷ Le total des pourcentages dépasse 100 % en raison de l'arrondissement.

CARACTÉRISTIQUES DE CROISSANCE

Soixante-dix pour cent des PME ont déclaré une augmentation de la croissance annuelle moyenne de leurs ventes pour la période de 2012 à 2014. Pendant cette période, 50 % d'entre elles ont vu leurs ventes augmenter, en moyenne de 1 % à 10 % par année. Les ventes de 11 % des PME ont augmenté, en moyenne de 11 % à 20 %. Neuf pour cent des PME étaient considérées comme des entreprises à forte croissance, affichant une croissance annuelle moyenne de leurs ventes de plus de 20 %. Les ventes de 19 % des PME n'ont pas augmenté, tandis qu'elles ont diminué pour 12 % des entreprises.

En 2014, les principaux obstacles à la croissance étaient liés aux facteurs suivants : accroissement de la concurrence et fluctuation de la demande des consommateurs (chacun cité par 19 % des PME), recrutement et maintien d'effectifs qualifiés et hausse des coûts des intrants (chacun cité par 17 % des PME) et réglementation gouvernementale (15 % des PME). Seuls 9 % des PME ont trouvé que l'obtention d'un financement constituait un obstacle important.

ACTIVITÉS D'INNOVATION ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Quarante-deux pour cent des PME ont mis en œuvre au moins un type d'innovation pendant la période de 2012 à 2014. Vingt-six pour cent d'entre elles ont mis en œuvre une innovation liée à la création de nouveaux produits, 20 % une innovation liée au marketing, 19 % une innovation organisationnelle et 18 % une innovation en matière de processus.

Vingt et un pour cent des PME détenaient de la propriété intellectuelle. Douze pour cent d'entre elles avaient conclu des ententes de non divulgation⁸, la forme la plus courante de propriété intellectuelle détenue. Dix pour cent des PME détenaient des marques de commerce, 5 % des secrets commerciaux, 2 % des brevets et 1 % des dessins industriels.

Les grandes PME étaient plus susceptibles d'avoir mené des activités d'innovation et de détenir de la propriété intellectuelle que les petites PME (voir le tableau 4).

Tableau 4 : Activités d'innovation et propriété intellectuelle selon la taille de l'entreprise, 2014

		Ont mis en œuvre au moins un type d'innovation	Détenaient au moins un type de propriété intellectuelle
		Pourcentage	
Toutes les PME		41,6	21,4
Taille de l'entreprise (nombre d'employés)	1-4	34,4	16,6
	5-19	49,6	23,8
	20-99	52,8	35,4
	100-499	58,3	51,1

MÉTHODOLOGIE

La population ciblée par l'enquête était composée des PME à but lucratif du secteur privé comptant entre 1 et 499 employés et qui ont réalisé un chiffre d'affaires annuel de plus de 30 000 \$ en 2014. La population cible était stratifiée selon la région géographique, le type d'emploi et l'industrie, et des échantillons aléatoires étaient choisis en fonction de ces strates. L'enquête a été menée par Statistique Canada de février à mai 2015. L'échantillon comptait 19 998 entreprises et le taux de réponse s'est établi à 61 %.

REMARQUES

Pour obtenir de plus amples renseignements, ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes ou la qualité des données liées aux résultats de l'enquête, communiquez avec Statistique Canada (sans frais au 1-800-263-1136 ou à l'adresse STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca).

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur des sujets de recherche et des ensembles de données connexes, consultez le site Web Recherche et statistique sur la PME (www.ic.gc.ca/recherchePME), ou communiquez avec Richard Archambault (343 291-1798) ou Lyming Huang (343-291-1792) à la Direction générale de la petite entreprise.

⁸ Dans le cadre de l'EFCPME, une entente de non divulgation désigne un contrat juridique entre au moins deux parties qui décrit des documents, des connaissances ou des renseignements confidentiels que les parties souhaitent se communiquer mutuellement à certaines fins, mais dont elles souhaitent restreindre l'accessibilité à des tiers.

REMERCIEMENTS

La Direction générale de la petite entreprise souhaite remercier ses nombreux partenaires de leurs contributions. En particulier, nous remercions l'équipe du Centre des projets spéciaux sur les petites entreprises de Statistique Canada pour son rôle dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution de l'enquête et les partenaires d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada pour leur contribution financière à l'enquête, notamment le Programme de financement des petites entreprises du Canada, l'Office de la propriété intellectuelle du Canada, l'unité de la Politique sur les coopératives, la Direction générale des technologies de l'information et des communications, la Direction du commerce intérieur et la Direction générale du tourisme, de même que nos partenaires externes, soit l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, la Banque de développement du Canada, le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, Exportation et développement Canada, l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario, l'Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, le ministère du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure de l'Ontario, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et l'Institut de la statistique du Québec.